

CONJONCTURE / Alors que les cours des matières premières destinées à la fabrication des aliments pour les volailles continuent à baisser, on constate une hausse de l'import et de l'export. Les tensions sur les marchés mondiaux font monter les prix. L'évolution de l'influenza aviaire contribue à perturber les marchés européens.

Les échanges s'intensifient pour le poulet

En 2025, les cours observés pour le blé fourrager et le maïs (avec une production abondante) ou pour les tourteaux de soja et de tournesol (la baisse du cours du pétrole a relâché la pression sur les biocarburants), ont poursuivi leur décroissance par rapport aux deux années précédentes. Toutefois, début novembre, celui du soja a grimpé, dopé par l'espoir d'un accord Chine-USA. Ceci explique la décroissance des indicateurs (indice Itavi - cf encadré), qui se sont rapprochés des niveaux de fin 2020. En octobre dernier, l'indice poulet standard s'est établi à 97,4 et celui du poulet label rouge (aliment conventionnel) à 96,4. Ces premiers éléments ont été apportés par Mathieu Désolé, chef de projet études économiques à l'Itavi, lors de la journée volailles de chair organisée le 27 novembre à Valence.



▲ **Mathieu Désolé, chef de projet études économiques à l'Itavi.**

Évolutions sur le marché français

Globalement, sur le marché français, les échanges concernant les volailles de chair se sont intensifiés, en particulier pour le poulet. Sur les huit premiers mois de l'année 2025, les abattages ont, en moyenne, augmenté de 2,2% (+5% pour le poulet), tandis que ceux du canard à rôti restent en recul du fait des stocks réalisés lors du blocage des exports avec la grippe aviaire. Les abattages de dinde et pintade se maintiennent. L'analyse de la consommation à domicile, d'après Kantar World Panel, montre une réduction sensible des achats de poulets prêts à cuire, notamment pour le label rouge et le bio, au profit du standard. Même constatation pour les découpes de poulet, alors que les volumes de poulet certifié progressent. En volume, ce sont les élaborés de volailles qui tirent leur épingle du jeu, tandis que les prix ont globalement augmenté. Côté élevage, cette année, sur les dix premiers mois, on constate une hausse des mises en place de poulets label rouge de 7% par rapport à 2024, et de 8% pour les poulets bio en filières organisées. L'intensification des échanges de volailles s'est traduite par une hausse de 5,3% des importations (dont 6,3% pour le poulet, notamment pour les filets et les préparations) et une augmentation de 4,8% des exports

(3,4% pour le poulet). Cette année, la Pologne a renforcé sa place (+14%) de premier fournisseur de volailles, devant la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne. Quant aux volumes d'exportations françaises, ils ont sensiblement augmenté vers les pays de l'Union européenne (Belgique, Allemagne) et diminué vers l'Arabie saoudite.

Perturbations en Europe

Mathieu Désolé a souligné combien la progression du nombre d'élevages touchés par l'influenza aviaire en Europe devient préoccupante. Depuis juillet, on a dénombré 96 foyers, soit 15 millions de volailles. C'est en Pologne que la situation est la plus grave depuis le début d'année, dont la moitié des cas (8,2 M de volailles) sont en poudeuses. En Espagne, 2,6 M de poules ont été perdues en octobre. Ces contaminations augmentent évidemment les tensions sur les marchés européens, où la demande est forte et tire les prix à la hausse. Et cela même si les abattages de poulet ont augmenté de 1,2%. Par ailleurs, les échanges de l'Union européenne évoluent. Les importations de volailles ont ainsi diminué depuis l'Ukraine (-8%) mais elles ont augmenté depuis le Brésil (+7%) et la Thaïlande (+16%). Il faut retenir enfin une augmentation des importations de 33% depuis la Chine avec surtout des préparations à base de canard. Cette progression est confortée depuis trois ans et doit donc être surveillée par les professionnels. ■

Louissette Gouverne

EN BREF

VOLAILLES / Progression des abattages

Pas moins de 76,6 millions de volailles de chair ont été abattues en France en octobre dernier, rapporte Agreste dans une note publiée le 8 décembre. Ce volume est en augmentation de 1,9% par rapport à octobre 2024 et de 3,8% par rapport à la moyenne quinquennale 2020-2024. La majeure partie des abattages concerne les poulets (65,5 millions), devant les canards gras (2,8 millions), les dindes et poules de réforme (2,3 millions chacune), les canards à rôti (2,1 millions) et les pintades (1,5 million). Les statisticiens du ministère de l'Agriculture indiquent par ailleurs que le prix à la production reste stable (+0,7%) et que les mises en place des poussins (toutes espèces) repartent à la hausse pour atteindre 79,5 millions de têtes. Ils dépassent de 11,3% le niveau de 2024. La balance commerciale du secteur reste toujours déficitaire avec 86,3 millions de tonnes en équivalent carcasse (Mtc) importées en septembre dernier contre 43,4 Mtc exportées. Il s'est consommé 183,9 Mtc de volailles en France en septembre 2025. ■

INFLUENZA AVIAIRE / Financement des vaccins en canards



Lors de son audition le 9 décembre par la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, Annie Genevard a estimé que l'ensemble de la filière avicole devrait logiquement participer au financement de la vaccination des canards contre l'influenza aviaire, au motif que la protection des palmipèdes bénéficie à l'ensemble des espèces. Elle a toutefois reconnu que cette question était « une affaire entre partenaires de filière ». La ministre répondait à la remarque du député du Gers David Taupiac (Liot) sur le fait que les poulets et poules poudeuses bénéficiaient de la protection due à la vaccination des canards, l'espèce de volailles la plus sensible au virus et la plus excrétrice. Au sujet de la réduction de la part du financement de l'État de 70 à 40% du coût global de la vaccination pour 2025-2026, Annie Genevard a simplement déclaré : « L'État sera au rendez-vous à tous les niveaux, indemnisation des abattages, indemnisations économiques... », sans évoquer le coût de la vaccination pesant sur les éleveurs de canards gras et de chair. Cette charge est néanmoins répercutée en principe par les distributeurs, selon une information communiquée en octobre par des acteurs du canard de chair. ■



▲ En France, déjà 70 élevages de volailles (fin novembre) ont été touchés par la grippe aviaire.

SANITAIRE / La recrudescence des cas de grippe aviaire à l'occasion des migrations automnales amène les autorités sanitaires à renforcer les mesures de surveillance. Les éleveurs de volaille doivent respecter les mesures de protection.

Influenza aviaire : les autorités appellent à la vigilance

C'est en découvrant des milliers de cadavres de grues cendrées autour du lac du Der dans la Marne, haut lieu de rassemblement d'oiseaux migrateurs, que les autorités sanitaires ont réalisé que la grippe aviaire était de retour, début octobre, beaucoup plus tôt que les années précédentes. Vingt mille grues cendrées mortes ont été recensées en France. Aussitôt, les autorités sanitaires se sont mobilisées pour limiter l'émergence de nouveaux virus de type H5N1 face à une contamination plus importante qu'en 2021-2022. « Le virus circule chez les oiseaux sauvages à des niveaux nettement supérieurs à ceux observés lors de ces deux années précédentes », a déclaré le professeur Didier Lepelletier, directeur général de la Santé lors d'un point presse. Sa présence a été déclarée dans vingt-cinq pays européens, chez les grues cendrées mais aussi chez des goélands, des mouettes et des canards. Des renards et des loutres ont été décelés positifs, d'où l'inquiétude quant à la propagation du virus et notamment à l'homme.

Une propagation mondiale

Lors de l'apparition de la grippe aviaire en 1997 à Hong Kong, une vingtaine de cas humains avaient été décelés, puis un millier depuis 2003 avec une explosion des cas en Chine en raison d'une plus grande proximité avec les animaux. À ce jour, aucun cas humain de grippe aviaire n'a été observé en France, où le risque est estimé faible pour la population en général, qualifié de faible à modéré pour les personnes exposées à des animaux infectés ou un environnement contaminé, selon Santé publique France. Aux États-Unis, 1 700 foyers de grippe aviaire ont été détectés dans des élevages de volailles depuis 2022. Récemment les autorités constatent une reprise des cas en aviculture et en élevage de bovins. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus de mille foyers sont concernés dans des troupeaux laitiers dans dix-huit États. Soixante-et-onze cas ont été signalés chez les hommes, dont un cas mortel en

Louisiane.

« Le virus de type H5N1 s'est ainsi adapté à de nombreuses espèces », a déclaré Marie-Anne Rameix-Welti, spécialiste du virus de la grippe aviaire à l'Institut Pasteur. « Pour l'instant pas de transmission interhumaine. Pour combien de temps ? La contamination passe par les voies respiratoires, le plumage du poulet, les aérosols du lait. Les vaches font des mammites. Les hommes déclarent des conjonctivites, mais il n'y a pas de pandémies grippales dans les populations humaines. »

Les trois piliers de la prévention

En France, déjà 70 élevages de volailles (fin novembre) ont été touchés cette année. Maud Faipoux, directrice générale de l'alimentation au ministère de l'Agriculture, a rappelé les trois piliers sur lesquels repose la prévention en France. Tout d'abord, la biosécurité dans les élevages, c'est-à-dire la désinfection des bottes, le lavage des mains, la limitation de la circulation de véhicules, l'instauration de zones tampons, la surveillance des animaux à l'intérieur des élevages et autour des foyers, etc. Des règles qui devraient être appliquées aussi par les petits détenteurs de basses-cours. Ensuite, la vaccination des canards est obligatoire depuis 2023, en tant qu'espèce sensible. Une troisième dose de vaccin devrait être rendue obligatoire en Vendée, suite à l'apparition de soixante nouveaux foyers. Enfin, Maud Faipoux a souligné la nécessité de surveiller pour détecter en appliquant le principe « One Health » (Une seule santé). Pour les éleveurs et les personnes au contact d'animaux, il est recommandé de se faire vacciner contre la grippe saisonnière, de réduire la chasse au gibier d'eau, de ne pas ramasser les oiseaux sauvages, de porter un masque si toutefois vous devez manipuler un animal malade, de signaler à l'Office français de la biodiversité (OFB) tout cadavre d'animal, de consulter un médecin et de porter un masque même pour des symptômes bénins. Le ministère de l'Agriculture rappelle que la consommation de volaille, d'œuf, de canard ou de foie gras ne présente aucun risque. ■

Actuagri

L'INFO EN ⊕

Nouvel indice Itavi

Une formation e-learning de 40 mn pour démystifier ce nouvel indice présenté en septembre dernier est disponible. Cet indice d'évolution du coût des matières premières des aliments volailles et lapins est calculé sur la base des cotations d'un ensemble optimisé de matières premières. Il est publié chaque mois. Ces indices sont importants pour les professionnels de la filière dans la mesure où, par exemple, en production de volailles de chair, l'aliment représente environ 65% du coût de production du vif. ■

EN SAVOIR PLUS

<https://urls.fr/ye1JCO> ou <https://urls.fr/1Q-ZCg>